



HAL
open science

La famille de Gennes dans l'Aube (XVI^e siècle)

Jean-Luc Liez

► **To cite this version:**

Jean-Luc Liez. La famille de Gennes dans l'Aube (XVI^e siècle) : essai de reconstitution historique et héraldique à partir de la statuaire. 2018. hal-01779010

HAL Id: hal-01779010

<https://hal.science/hal-01779010>

Preprint submitted on 27 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Luc Liez

Membre résidant

La famille de Gennes dans l'Aube : essai de reconstitution historique et héraldique à partir de la statuaire ¹

Le repérage des statues dans le secteur de Bar-sur-Aube pour le compte du projet de recherche entrepris par l'Université de Lorraine sous la conduite de notre collègue Patrick Corbet ², nous a amenés à découvrir la belle église de Montier-en-l'Isle, village situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de cette ville. Le chœur et le transept ont été érigés au XVI^e siècle, mais la nef a été construite (ou reconstruite ?) en 1865.

L'édifice conserve plusieurs pierres tombales de la famille de Gennes, ignorée d'Émile Socard ³. Il est vrai qu'elle n'est mentionnée ni dans la liste des familles nobles établie par Caumartin en 1666, ni dans l'*Armorial* de Chevillard et Dubuisson, ce qui peut expliquer l'oubli des chercheurs. Le *Mémorial généalogique* de Regnault de Beaucaron signale bien une famille pour le XVIII^e siècle, mais rien ne permet de tisser un lien avec les personnages ayant vécu au XVI^e siècle ⁴. Par ailleurs, la famille champenoise d'Anneville, qui n'a aucun lien avec les de Gennes, possède aussi, au XVIII^e siècle, des armoiries similaires ⁵.

Alphonse Roserot rétablit les liens matrimoniaux entre les différentes familles du secteur mais ne renseigne pas sur l'origine géographique des de Gennes ⁶. Le fonds Chandon de Briailles, conservé aux Archives départementales de l'Aube, apporte quelques renseignements utiles à une reconstitution généalogique ⁷. Intéressant le XVI^e et la première moitié du XVII^e siècle, ces documents permettent de repérer les alliances matrimoniales, essentielles à l'époque. C'est surtout l'ouvrage de l'abbé Caulin ⁸ qui demeure sur ce sujet l'ouvrage de référence. En 1927, le chanoine Prévost présenta devant les membres de la Société académique de l'Aube une communication sur la famille de Gennes, qui fut publiée l'année suivante ⁹. Enfin, la synthèse proposée par Jean Mercier et F. Sinton ¹⁰ permet d'entrevoir les liens matrimoniaux grâce à la restitution d'un arbre généalogique simplifié. En 1959, le guide touristique de Bar mentionne les trois tombes ¹¹. Cependant, la famille de Gennes, qui porte « d'hermines à la fasce d'argent », semble inconnue en Champagne avant le XVI^e siècle. Les hermines qui ornent leurs armes, nous reviendrons plus bas sur ce point, ont laissé supposer à certains auteurs que la famille pouvait provenir de Bretagne, mais d'autres sources indiquent l'Anjou ¹².

Les de Gennes, seigneur de Launay, de Montier-en-l'Isle, de Vantoux et de quelques autres lieux, ne sont pas totalement inconnus. Laurent Bourquin, dans son ouvrage consacré à la noblesse champenoise, en cite plusieurs membres récompensés de l'ordre de Saint-Michel ¹³. Trois d'entre eux bénéficièrent de cette distinction, Edmond, Jean et René, ce qui souligne l'ascension sociale d'une famille champenoise relativement obscure ¹⁴. Edmond, le troisième de la lignée à porter ce prénom ¹⁵, reçoit le collier en 1585. Jean, gentilhomme de la chambre du roi, en est gratifié en 1587. Il s'agit d'évidence des deux frères. René appartient à la génération suivante, sans que l'on puisse affirmer s'il est fils d'Edmond ou de Jean, et obtient la décoration en 1602. Nous

¹ Ce texte a fait l'objet d'une présentation au sein d'une communication présentée à la Société d'Héraldique et de Sigillographie, le 16 mars 2017. Le présent texte la reprend en l'enrichissant. Qu'il nous soit permis ici de remercier les membres de la SFHS, tout particulièrement MM. Jean-Luc Chassel et Philippe Palasi pour leurs remarques pertinentes, ainsi que M. Patrick Corbet, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Lorraine, membre correspondant de la SAA, qui a bien voulu le relire.

² Rappelons que le projet porte sur l'inventaire des statues du Moyen Âge et de la Renaissance en Champagne méridionale et dans l'Est de la France. L'étude est conduite par canton dans leurs limites d'avant la réforme de 2015. À ce jour, huit ouvrages répertorient les œuvres sur douze cantons et cinq sont en préparation.

³ SOCARD (Émile), *Biographie des personnages remarquables de Troyes et du département de l'Aube*, 1882, 445 p.

⁴ Regnault de BEAUCARON, *Mémorial généalogique, Champagne, Bourgogne, Orléanais, Île-Bourbon, Saint-Domingue, ...*, Blois, 1924-25, t. II, n° 663, p. 73.

⁵ Un certain de Gennes arma un navire pour effectuer une traversée longeant les côtes d'Afrique avant de rejoindre le Brésil et les Antilles de 1695 à 1697. Cf. FROGER (François), *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et isles Antilles, par une escadre ... commandée par M. de Gennes*, Paris, 1698. Ce navigateur ne semble pas appartenir aux de Gennes de Champagne, pas davantage que Pierre-Gilles de Gennes (1932-2007), célèbre physicien et prix Nobel de physique en 1991 qui descend d'une famille homonyme bretonne portant les armoiries parlantes : « d'azur à trois genettes ».

⁶ ROSEROT (Alphonse), *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale*, 1945, rééd., t. II, p. 943-946.

⁷ Archives départementales de l'Aube, fichier Chandon, généalogie.

⁸ CAULIN (Abbé Louis), *Quelques seigneuries en Vallage et en Champagne propre*, Troyes, 1867, p. 411.

⁹ PREVOST (chanoine Arthur), « Les de Gennes de Montier-en-l'Isle », *Annuaire de l'Aube*, 2^e partie, 1928, p. 43-46. L'auteur note que plusieurs plaques de cheminée portant les armoiries de la famille sont visibles dans des maisons particulières des alentours.

¹⁰ MERCIER (J. M.) et SAINTON (F.), *Personnages connus et méconnus de Bar-sur-Aube et de ses environs du 10^e et 19^e siècle*, 2002, reprographié, p. 158 et 343.

¹¹ *Bar-sur-Aube en Champagne, pittoresque, artistique, archéologique et ses environs, guide illustré*, 1959, p. 75.

¹² PALASI (Philippe), *Armorial historique et monumental de l'Aube*, Chaumont, Le Pythagore, 2008, t. 2, n° 1049 et base Palisep (www.europe.palisep.fr) du même auteur.

¹³ BOURQUIN (Laurent), *Noblesse seconde et pouvoir en Champagne aux XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 1994, p. 121 et 128 (note 164).

¹⁴ Signalons cependant qu'aucune mention de ces trois personnages ne figure dans l'ouvrage *Les ordres du roi, répertoire général* par le comte de Colleville et François Saint-Christo, 1925, réédité en 2001. Un de Gennes figure en page 344, décoré de l'ordre de Saint-Louis, qu'il est difficile de relier à la famille auboise.

¹⁵ Si l'on admet la similitude entre Édmond et Edmond.

reviendrons sur ces points. Bien qu'il semble que ces personnages n'aient jamais occupé de charge d'importance dans la province, force est de constater qu'ils restèrent fidèles à la monarchie en dépit du changement dynastique qui s'impose à la mort d'Henri III. Avant cela, en 1558, deux filles de la famille sont mentionnées dans le rôle du ban et arrière-ban du bailliage de Troyes, signalant leur statut de veuve. Marie de Gennes contribue ainsi pour 25 livres et Charlotte pour 41 livres¹⁶.

Les de Gennes de l'Aube : essai de reconstitution généalogique

Grâce aux renseignements collectés, il est possible de proposer une généalogie de la famille malgré les quelques manques ou incertitudes. Les premières générations limitent leurs alliances matrimoniales principalement à la Champagne, puis au XVII^e siècle, des liens avec des familles lorraines vont voir le jour. Nous proposons une reconstitution généalogique dans les planches I et II.

Émond de Gennes est mentionné à partir de 1504 comme seigneur d'Argançon, de Montier-en-l'Isle en partie et de La Maison des Champs, puis en 1509 en qualité de seigneur du Tronchet, bailli-gruyer de Montier-en-l'Isle et capitaine de Jaucourt¹⁷. En 1513, il rachète une partie des parts des enfants Gomer permettant de conforter ses positions. Il épouse Anne de Saint-Tirier (Yrier ou Trivier) en premières noces, mais aucun renseignement n'est parvenu à nos jours. De cette union naquirent trois enfants : François, Charlotte et Marie. En secondes noces, Émond épouse Nicole de Saint-Brice (ou Saint-Pris) morte le 27 octobre 1553¹⁸.

La génération suivante, celle de François de Gennes est un peu mieux connue. La tombe de sa veuve, Nicole, morte le 1^{er} mars 1588, est conservée¹⁹. Les de Gennes contractent de nombreuses alliances avec des familles locales. Des liens "croisés" se sont formés notamment avec la famille Le Gruyer. François et Marie de Gennes épousent Pierre et Nicole Le Gruyer, sans doute eux-mêmes frère et sœur. En 1539, François rachète les parts de la seigneurie de Montier-en-l'Isle à ses sœurs, devenant ainsi le seul seigneur du lieu. François de Gennes acquiert l'une des deux gentilhommières de Montier-en-l'Isle appelée la Cour d'Éclance et de Vantoux. Claude de Gennes au XVII^e siècle prendra le titre de dame de Vantoux.

Marie se remarie avec Joseph de Thomesson²⁰, seigneur de Remennecourt, localité située aujourd'hui dans la Meuse. Elle est inhumée dans l'église paroissiale dédiée à saint Louvent (ou Lupien), martyrisé en Champagne. La famille de Thomesson existe toujours au XVII^e siècle, comme la lignée des Pampelune²¹, seigneur d'Épohémont, dont Charlotte épouse un membre, Jean, vers 1550.

Rien ne nous est conservé sur Edmond II de Gennes, à tel point qu'il est souvent confondu avec son fils. Son frère, Jean, fut prieur du prieuré commendataire de Macheret²², de l'ordre de Grandmont.

La sépulture d'Edmond III de Gennes († 20 avril 1612) et de son épouse, Marguerite de Saint-Quentin († 25 février 1622), est la mieux conservée (ill. 1). Curieusement, seul le blason de l'épouse fut mutilé en 1793²³. La chronologie laisse supposer que c'est bien à Edmond III que fut remis le collier de l'ordre de Saint-Michel.

La fille d'Edmond III de Gennes et de Marguerite de Saint-Quentin, Claude, n'est pas inhumée à Montier-en-l'Isle. Elle prend le titre de dame de Vantoux, ce qui l'inscrit dans une généalogie nobiliaire assez dense et lui permet d'épouser sous contrat signé le 11 janvier 1595, Jacques de Ravenel, issu d'une famille de Picardie (Oise actuelle), mais dont une branche possède des seigneuries briardes (sud de l'Aisne). Jacques de Ravenel, seigneur entre autres de Villiers-sur-Marne (arr. Château-Thierry, c. Charly-sur-Marne), est fils de Robert de Ravenel († vers 1600)²⁴. Par cette union, la famille de Gennes accède à un rang plus ambitieux et qui l'unit à la cour de Lorraine, mais disparaît aussi de la scène à cette occasion. Si Jacques de Ravenel est gentilhomme de la chambre

¹⁶ SOCCARD (Ch.), « Rôle du ban et arrière-ban du bailliage de Troyes en 1558 », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LIV, 1890, p. 246-247. Le rôle mentionne que les époux des deux femmes sont décédés à cette époque.

¹⁷ Archives départementales de l'Aube, fichier Chandon, généalogie.

¹⁸ CAULIN (A. L.), *op. cit.*, p. 411. L'auteur lit par erreur 1543. La lecture de la date figurant sur la plaque par Charles Fichot cité par Mme Démésy, donne : « LE XXVIIe JO DE OCTOBRE MVCLIII ». Cf. Démésy (Françoise), *Œuvres d'art ignorées : les dalles funéraires de l'Aube. Hommage à Charles Fichot*, Société académique de l'Aube, 2003, p. 87, n° 13.

¹⁹ DEMESY (Françoise), *Œuvres d'art ignorées op. cit.*, p. 87, n° 14.

²⁰ La famille porte « d'argent à la bande d'azur chargée de trois fermaux d'or ».

²¹ Les armoiries sont « d'argent au croissant d'azur accompagné de trois étoiles de gueules ».

²² Aujourd'hui il ne reste qu'une ferme (Marne, arr. Épernay, c. Anglure, cne Saint-Just-Sauvage).

²³ CAULIN (Abbé L.), *op. cit.*, p. 411. L'auteur confond peut-être les armoiries des époux, car il identifie ainsi celles de l'épouse : « d'argent à neuf mouchettes d'hermine posées trois, trois et trois ».

²⁴ La commune de Villiers-sur-Marne changea son nom en Villiers-Saint-Denis, en 1970 pour éviter la confusion avec son homonyme du Val-de-Marne. Arr. Château-Thierry, c. Essômes-sur-Marne.

du roi, il est aussi gouverneur du duc de Lorraine et lieutenant du comte de Vaudémont. Le couple restaure ou réaménage l'église de Villiers-Saint-Denis, comme en témoigne la présence d'une clé de voûte située au-dessus des fonts baptismaux placés dans le bas-côté sud²⁵ (ill. 2). Cette intervention date au plus tard de 1636, car les deux époux meurent cette même année, à quelques mois d'intervalle, Claude en février, Jacques en juillet.

Le tombeau d'Émond de Gennes à Montier-en-l'Isle : une représentation singulière ?

Des pierres tombales appartenant à cette famille sont bien répertoriées dans l'église de Montier-en-l'Isle et deux d'entre elles bénéficient d'un classement au titre des Monuments historiques²⁶. Plusieurs auteurs mentionnent un Nicolas de Gennes, écuyer et seigneur de Montier-en-l'Isle et de La Maison-des-Champs²⁷. Arbois de Jubainville est l'un d'eux. Il ne mentionne qu'une tombe, sans identifier le personnage inhumé, mais indique seulement la date de sa mort : le 1^{er} mars 1537²⁸. Il s'agirait, nous dit-il, de celle de N(icolas ?) de Gennes, mort le 1^{er} mars 1537. La pierre, usée sur une grande partie de sa surface, laisse entrevoir un personnage dénudé, recouvert de son linceul. Le blason familial est bien visible (ill. 3). De son côté, Charles Fichot propose la transcription, certes incomplète, de la dalle : « SOUBZ CETTE LAME .../... D DE (GENNES) ESCUYER RENOME SEIGNEUR DE MOUSTIER .. ISLE POUR PARTIE : LEQVEL ... EN SO/ ... VENDREDI DE MARS LE (PREMIER) JOUR LAN MIL Vc TRANTE SEPT AVANT JOUR : PRYONS A DIEU PUIS ... QZ / QUE LAME SOIT COLLO...QUEE . C ... (IOS) »²⁹. La lecture de Charles Fichot, partielle, mentionne un « D » final au prénom du personnage, lettre qui exclut de reconnaître ici le prénom Nicolas. Ce « D » correspond en revanche au prénom sous lequel le titulaire de la sépulture est connu : Émond, ce que corrobore en outre sa date de décès. Son épouse, Nicole de Saint-Brice († 27-04-1553)³⁰, n'est curieusement pas inhumée avec son mari mais bénéficie d'un caveau particulier. Charles Fichot note également que la tombe d'Émond de Gennes, comme celles qui l'entourent d'ailleurs, est située dans la chapelle de la Vierge. Nous reviendrons sur cette information plus bas.

L'iconographie mortuaire choisie par Émond de Gennes pour sa dalle s'inscrit dans un contexte intellectuel qui reste marqué par les représentations de la mort, telles les danses macabres. Le blason familial figure de part et d'autre de la tête. On le montre quasiment nu, le visage émacié, en oraison, enlacé par un suaire enveloppant un corps encore habillé de sa chair (ill. 4). Le transi de Guillaume de Harcigny³¹ (1310-1393), visible au musée de Laon, constitue le plus ancien exemple figurant dans les collections françaises³². Les dispositions testamentaires du médecin prévoyaient la sculpture de son corps, un an après sa mort³³. Au XV^e siècle, à Bar-sur-Aube, la pierre tombale de Gibellin de Pons († 16-04-1471), inhumé à Saint-Maclou, montre un transi particulièrement impressionnant, exhibant ses entrailles et qui s'adresse de sa bouche édentée au spectateur par l'intermédiaire d'un phylactère sur lequel on lit : « SUM QUOD ERIS QUOD ES ERAM PRO ME PRECOR ORA »³⁴ (ill. 5).

Au XVI^e siècle, le goût pour ce type de représentation morbide continue d'être répandu. Le mort figure sans complaisance, déjà pourri quelquefois, au moment où les affres des derniers instants le figent dans l'éternité. Et on pense bien sûr au gisant du monument funéraire de Louis XII à Saint-Denis, érigé entre 1515 et 1531 ou encore la célèbre effigie³⁵ de René de Chalon (1519-1544), sculptée entre 1545 et 1547 par Ligier Richier (1500-1567) à Bar-le-Duc. Nous sommes donc bien en présence d'un monument qui s'inscrit dans un large

²⁵ MOREAU-NELATON (Étienne), *Les églises de chez nous. Arrondissement de Château-Thierry*, t. III, Paris, 1913, p. 449, plan, fig. 1064 à 1069 ; SANDRON (Dany), « Villiers-Saint-Denis », *Cahiers de la Sauvegarde de l'Art français*, n° 20, 2007, p. 162-163.

²⁶ DEMESY (F.), *Œuvres d'art ignorées ... op. cit.*, p. 86-87 et id., « Une galerie « d'illustres ». L'art des « tombiers » en Champagne : la Renaissance et son influence sur un art », *Splendeurs de l'architecture de la Renaissance à Troyes et en Champagne méridionale*, Maison du patrimoine de l'agglomération troyenne, 2009, p. 18-19. Cf. aussi ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri), *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, Paris, 1861, col. 38 ; *Bar-sur-Aube pittoresque*, *op. cit.*, 1959, p. 75 ; MOREL-PAYEN (Lucien), *Troyes et l'Aube*, Troyes, 1929, p. 267.

²⁷ La Maison-des-Champs n'abrite que 38 habitants et constitue aujourd'hui un hameau de la commune d'Argançon, arr. Bar-sur-Aube, c. Venduvre-sur-Barse.

²⁸ ARBOIS DE JUBAINVILLE (Henri d'), *Répertoire archéologique de l'Aube*, Paris, 1861, colonne 38.

²⁹ DEMESY (F.), *Œuvres d'art ignorées : ... op. cit.*, p. 87, n° 11.

³⁰ Nous reprenons la date figurant dans l'ouvrage de Madame Démésy. La base Palissy mentionne l'année 1543. Le chanoine Prévost lit aussi 1543 (p. 44).

³¹ Guillaume de Harcigny fut le médecin du roi Charles VI. Rappelons que le gisant représente le défunt habillé et le transi le figure nu et souvent à l'état de décomposition.

³² Le transi est exécuté en calcaire beige grisâtre d'Hordain ou d'Avesnes. L. 1,84 ; l. 0,555 m, inv. 61.226.

³³ *Paris 1400. Les arts sous Charles VI*, 2004, p. 257-258 ; JORRAND (Caroline), LOUSSOUAM (Loïc) et SUSINI (Hélène), « Le transi de Guillaume de Harcigny, médecin de Charles VI », *Techné*, n° 19, 2004, p. 76-78, ill.

³⁴ RUBAUD (Roger), « Bar-sur-Aube au temps des foires », *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales dans l'Aube*, Société archéologique de l'Aube, n° 2 hors-série, 1985, p. 91, ill. ; MERCIER (Jean). La pierre est aussi reproduite dans *Bar-sur-Aube en Champagne, pittoresque, artistique, archéologique et ses environs*, guide illustré, 1959, p. 38. La traduction du phylactère, « Je suis ce que tu seras, ce que tu es je fus, prie pour moi je t'en supplie », est donnée dans cet ouvrage, p. 38.

³⁵ Il ne s'agit pas à proprement parler d'un transi puisque le personnage, décharné certes mais debout et semblant toujours vivant, tend son cœur au Créateur. Il est appelé aussi le « Décharné » ou le « Squelette ».

contexte intellectuel et spirituel, que l'on trouve par exemple jusqu'en Estonie, aux confins de la chrétienté latine, avec la pierre tombale de Johannes Ballivi, datée vers 1520³⁶ (ill. 6).

C'est vraisemblablement à Émond de Gennes et à sa première épouse, Anne de Saint-Tirier, que revient la décision d'utiliser l'église paroissiale comme lieu de sépulture puisque leurs tombes sont les plus anciennes. Firent-ils ériger le transept nord à cette fin, comme en témoigne la présence d'armoiries sur un mur extérieur (ill. 7) ? Plusieurs questions, que l'héraldique ne parvient pas à résoudre, se font jour. En effet, les deux blasons, réunis par l'accolade horizontale du linteau, appartiennent à un homme et à une femme. Placés sur le mur ouest du transept, elles ne semblent pas avoir été repérées par les chercheurs. Si on reconnaît les armoiries de la famille de Gennes à gauche, à laquelle des deux femmes d'Émond appartiennent celles de droite, alors que le blason des épouses est inconnu ? Sur le linteau, on semble discerner un fascé de cinq pièces, chargé de merlettes (?) et un meuble en chef qu'il est difficile d'identifier. Or, ce blason, bien effacé, diffère de celui qui figure sur la lame de Nicole de Saint-Brice (ill. 8), sur lequel on distingue trois petites molettes, en deux et un. Les deux figures sont donc bien différentes, ce qui confirme que les armoiries ornant le linteau appartiendraient bien à Anne de Saint-Tirier.

Autour de la *Vierge de pitié* de Crésantignes et son blason : reconstitution du patrimoine dispersé de l'église de Montier-en-l'Isle

L'aménagement intérieur de l'église de Montier-en-l'Isle aujourd'hui semble avoir été bouleversé, sans doute à la Révolution, et le mobilier a vraisemblablement été dispersé. Il existe en effet, dans l'église de Crésantignes³⁷, village situé à une quinzaine de kilomètres au sud de Troyes, une émouvante *Vierge de Pitié*³⁸ ornée d'un blason sur la terrasse (ill. 9). La pièce est connue des historiens³⁹, bien que peu d'entre eux se soient intéressés au déchiffrement des armoiries qu'il faut assurément attribuer à la famille de Gennes⁴⁰. William Forsyth repéra deux autres Vierges de Pitié identiques à celle de Crésantignes dans le département, l'une à Villadin⁴¹ (ill. 10) et l'autre à Saint-André-les-Vergers⁴² (ill. 11), ce qui souligne l'importance des modèles (ou patrons) dans la création troyenne au XVI^e siècle. Il souligne également le rapprochement frappant avec la *Vierge de pitié* provenant de la chapelle de l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes⁴³. À ce repérage, il faut ajouter la *Vierge de Pitié* de Gyé-sur-Seine, en moins bon état que les trois autres statues, conservée au musée de Vauluisant⁴⁴ (ill. 12). Il s'agirait donc de quatre statues quasiment identiques. Toutefois, la statue de Crésantignes comporte seule un blason, celui de la famille de Gennes, dont la couleur initiale des émaux a changé. L'argent de la fasce est devenu de gueules (ill. 13), mais cette différence s'explique peut-être de la volonté du restaurateur d'utiliser un engobe rouge afin de rehausser l'éclat du métal.

L'échelle des personnages de ces Vierges de pitié est surprenante. La taille de Marie semble considérable par rapport à celle du Christ, ramenée à celle d'un enfant. Ce parti renvoie à la tradition franciscaine, notamment les écrits de saint Bernardin de Sienne (1380-1444) imaginant que « la Vierge égarée par la douleur rêve qu'elle berce son jeune Enfant ». Le visage juvénile de Marie souligne encore cette impression. Les dimensions des quatre groupes sont semblables, et s'ils apparaissent identiques, ils diffèrent cependant, soulignant ainsi qu'un artiste proposait un modèle à ses clients, schéma que ceux-ci pouvaient ponctuellement modifier.

Arrêtons-nous un instant sur ces détails qui soulignent les différences perceptibles entre ces quatre œuvres. Le groupe de Saint-André-les-Vergers a bénéficié d'une restauration en 1966 par l'atelier Mainponte. Celui de Crésantignes l'a été en 1986 par Carlos Albors puis à nouveau l'année suivante.

Le traitement de la Vierge est très varié. Les plis du manteau, la chevelure dont les mèches passent sous le poignet gauche à Crésantignes ou dessus à Villadin et à Saint-André-les-Vergers. À Villadin, on note la position et la taille de la main gauche plus petite et la représentation de la tête, plus enfoncée dans les épaules. À

³⁶ Conservé au musée Saint-Nicolas de Tallinn.

³⁷ arr. Troyes, c. Bouilly.

³⁸ Cl. M. H. 18 février 1908.

³⁹ Par exemple : HURE (Antoinette), « Les Vierges de pitié sculptées aux XV^e et XVI^e s. dans le département de l'Aube », *Bulletin Monumental*, t. CXX-3, 1962, p. 251-268 ; BAUDOIN (Jacques), *La sculpture flamboyante en Champagne, Lorraine, Nonette*, 1990, p. 208, ill. 230, 230 b et 230 c ; FORSYTH (William H.), *The Pietà in French late gothic sculpture. Regional variations*, The Metropolitan Museum of Art, 1995, p. 51, 53 et 161 et BOUCHERAT (Véronique), *L'art en Champagne à la fin du Moyen Âge. Productions locales et modèles étrangers (v. 1485-v. 1535)*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 296-298.

⁴⁰ Seul William Forsyth à notre connaissance, identifie la famille commanditaire et suggère que la statue a probablement été donnée à l'église de Montier-en-l'Isle, par Edmond (Émond) de Gennes, lieu de sa sépulture. FORSYTH (W. H.), *op. cit.*, p. 51, 53 et 161.

⁴¹ arr. Troyes, c. Marciilly-le-Hayer.

⁴² arr. Troyes, chef l. c.

⁴³ Dépôt du centre hospitalier de Troyes, conservée au musée de Vauluisant. Inv. D.88.1.7.

⁴⁴ Dimensions : H. 1,10 ; L. 0,59 m, inv. 864.8. L'œuvre a été donnée au musée en 1864 par M. Antoine. La polychromie d'origine est visible par endroits. Elle bénéficia d'une restauration en 1954.

Saint-André-les-Vergers, le dessin du visage est en écu alors qu'il est plus rond dans les deux autres exemplaires. À Villadin, le nez semble plus pointu.

La figure du Christ varie également. Le nœud du perizonium est remplacé par une chute de tissu à Saint-André-les-Vergers. La main droite pendant au sol diffère aussi avec les doigts recroquevillés à Villadin et à Crésantignes, tandis qu'ils sont perpendiculaires à la paume à Saint-André-les-Vergers. La *Vierge de pitié* de Vauluisant est plus proche, hormis le blason, de celle de Crésantignes que ne le sont les deux autres exemplaires. Toutes ces statues sont datables des années 1520-1530.

Les Vierges de pitié étaient naturellement associées à des lieux de sépulture⁴⁵. Elles peuvent être associées aux plaques commémorant la mémoire des soldats morts durant les deux conflits mondiaux. Ainsi, Marie soutenant le corps de son fils rappelle-t-elle la douleur d'une mère, d'une épouse ou d'une sœur⁴⁶. Celle de Saint-André-les-Vergers est précisément utilisée dans ce contexte. Le thème iconographique et le blason ne laissent aucun doute sur l'origine de la Vierge de pitié de Crésantignes.

Conclusion

La famille de Gennes n'eut jamais d'intérêts à Crésantignes. La présence des armoiries laisse donc présumer un déplacement de la *Vierge de pitié* vers l'église où elle est conservée, ce qui s'explique par les bouleversements révolutionnaires. À cette époque, le mobilier des églises fut apporté à Troyes, stocké dans l'ancienne abbaye Saint-Loup, puis réexpédié dans les localités du département pendant la Restauration. Des erreurs ont pu surgir à cette occasion. Il n'est donc pas surprenant qu'une statue ait pu être réinstallée dans un lieu différent de celui d'origine⁴⁷. Ainsi, peut-on confirmer la supposition de William Forsyth, et affirmer que la *Vierge de Pitié* de Crésantignes provient bien de l'église de Montier-en-l'Isle. Cette statue, dont l'iconographie est parfaitement cohérente avec l'univers funéraire, est en outre contemporaine de la réalisation de la pierre tombale d'Émond de Gennes, c'est-à-dire le premier tiers du XVI^e siècle, et il semble ne faire aucun doute qu'elle devait initialement orner l'autel de la chapelle dédiée à la Vierge de Montier-en-l'Isle (ill. 14).

⁴⁵ Les représentations des Vierges de pitié ornent souvent les calvaires ou plus simplement le pied de la Croix, les cimetières, les chapelles ou les monuments funéraires. Citons la *Vierge de Pitié* sculptée à l'intérieur du tombeau de Raoul de Lannoy (milieu XV^e s.-1513) et de Jeanne II de Poix († 1522) à Folleville (Somme), celle ornant la pierre tombale de Cantienne Sainxard († 21-12-1540), conservée à l'église Saint-Basile d'Étampes (Essonne), celle de Jacques de Nogentel (Aisne, arr. et c. Château-Thierry, c. Nogentel), ou encore celle qui accueille les visiteurs au cimetière de Marville (Meuse). La croix-reliquaire de Sarralbe (Moselle) évoque la tradition montrant Marie soutenant le corps de son fils au pied de la croix, comme on le voit sur nombre de calvaires ou de croix processionnelles. La *Vierge de pitié* est parfois associée à d'autres représentations plus surprenantes comme celle du *Vœu de Louis XIII* peint par Philippe de Champaigne en 1638 ou sculpté par Guillaume Coustou et Antoine Coysevox pour le maître-autel de la cathédrale de Paris.

⁴⁶ Rappelons à ce sujet que les monuments ou plaques érigées à l'issue de la Première Guerre mondiale ont été installés dans l'espace public (place, cimetière, bâtiment officiel), mais aussi à l'intérieur des églises, souvent avec les mêmes noms. Les plaies ouvertes par la loi du 9 décembre 1905 portant sur la séparation de l'Église et de l'État, n'étaient pas totalement refermées.

⁴⁷ Nous avons évoqué cette question ponctuellement pour le secteur de Brienne-le-Château. Cf. note 3, p. 20-21.